



CESCA FORMATION

AUTO-ECOLE RENE

Siège social :

12 quai du Musée – 88000 EPINAL
Tel. : 03.29.82.13.55

Centres de formation :

20 rue Albert Camus – 88000 EPINAL
Tel. : 03.29.38.49.74
ZI Saint Nabord - 88510 ELOYES

En 1983, dix professionnels de la sécurité routière ont choisi de se regrouper au sein d'une association. Leur objectif : s'unir pour mieux servir les intérêts des clients
Aujourd'hui CER c'est :
550 établissements
39 Formations
200 000 élèves formés
2 000 professionnels

Contacts:
Delphine DIDIER
cesca2@orange.fr
03.29.38.49.74

DUREE et DATES DE LA FORMATION

- Nous consulter
- Cf. Devis joint

LIEUX DE LA FORMATION

20 rue Albert Camus
88000 EPINAL
Ou au sein de l'entreprise

TARIF

Cf. Devis joint

PROGRAMME DE FORMATION UTILISATION EN SECURITE DES CHARIOTS AUTOMOTEURS DE MANUTENTION

PROGRAMME DETAILLE DE LA FORMATION CONFORME AU REFERENTIEL DES CONNAISSANCES POUR L'UTILISATION EN SECURITE DES CHARIOTS

OBJECTIF GENERAL DE LA FORMATION

Être capable de circuler et réaliser des tâches de manutentions à l'aide de chariot(s) automoteurs de manutention sans mettre en danger sa sécurité ou celle des autres

PUBLIC VISE

Toute personne appelée à effectuer des opérations régulières ou occasionnelles de manutention à l'aide d'un chariot automoteur de manutention à conducteur porté.

PRE-REQUIS

- Avoir 18 ans,
- Savoir lire, écrire le français
- Ne pas présenter d'incompatibilité médicale

ENCADREMENT

- Enseignants titulaires du CACES® R389 et ayant une expérience professionnelle de manutentionnaire
- Testeurs certifiés

MOYENS PEDAGOGIQUES & TECHNIQUES

- Logiciels de formation,
- DVD Spécialisés et dédiés,
- Cours expliqués
- Fascicules concernant les différents thèmes abordés,
- Plateaux techniques d'entraînement

METHODES PEDAGOGIQUES

- Cours Expliqués
- Méthode participative
- Exercices et cas pratiques
- Méthode active adapté à la formation des adultes.

SANCTION DE LA FORMATION

- Attestation de formation
- Autorisation de conduite
- Obtention du CACES® R389 de la catégorie sollicitée si réussite aux tests



SUIVI DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME - APPRÉCIATION DES RÉSULTATS – CONDITIONS DE REUSSITE :

Comment sont évalués les progrès de l'élève en cours et à la fin de la formation ?

Pour permettre de connaître les progrès, il est prévu :

- Des exercices pour chaque objectif suivi d'une évaluation.

Le test d'évaluation permet d'apprécier séparément :

- les connaissances théoriques indispensables à la conduite de ce type de véhicule,
- la connaissance des consignes de sécurité,
- l'aptitude à la conduite proprement dite du véhicule, permettant de garantir la sécurité.

Conditions de réussite en vue de la délivrance du CACES :

<u>Test théorique</u>	Pour obtenir le CACES® le candidat doit obtenir une moyenne de 7/10 soit 105/150, avec un minimum de 7/10 sur trois thèmes liés à l'utilisation de l'utilisation d'un chariot automoteur-les risques rencontrés sur un trajet-la plaque de charge	
Test(s) pratiques	Catégorie 1	Le candidat doit obtenir une note ≥ 49 points sur 70 Et ≥ 7 points sur 10 aux items éliminatoires
	Catégorie 2	Le candidat doit obtenir une note ≥ 42 points sur 60 Et ≥ 7 points sur 10 aux items éliminatoires
	Catégorie 3	Le candidat doit obtenir une note ≥ 77 points sur 110 Et ≥ 7 points sur 10 aux items éliminatoires
	Catégorie 4	Le candidat doit obtenir une note ≥ 63 points sur 90 Et ≥ 7 points sur 10 aux items éliminatoires
	Catégorie 5	Le candidat doit obtenir une note ≥ 56 points sur 80 Et ≥ 7 points sur 10 aux items éliminatoires
	Catégorie 6	Le candidat doit obtenir une note ≥ 35 points sur 50 Et ≥ 7 points sur 10 aux items éliminatoires

Comment est évaluée la formation ?

Un questionnaire de satisfaction sera remis au stagiaire

PROGRAMME DE LA FORMATION / CONTENUS

**CONNAISSANCES THEORIQUES
TOUTES CATEGORIES DE CHARIOTS**

Le Conducteur de chariots doit être capable de :

Situer le rôle des instances et de répertorier les obligations que lui impose le respect, à son niveau de la réglementation :

Réglementation et textes de la sécurité sociale :

- Identifier les rôles des différentes instances et organismes de prévention : IT, CRAM, médecine du travail, contrôle technique,
- Connaître les conditions requises pour conduire et utiliser un chariot et la responsabilité qui en découle.

Comprendre le fonctionnement des principaux organes et équipements du chariot pour les utiliser dans les conditions optimales de sécurité et assurer les opérations de maintenance qui sont de son ressort

Classification et technologie :

- Identifier les principales catégories de chariots et leurs caractéristiques fonctionnelles, et en déduire leurs utilisations courantes et leur limite d'utilisation,
- Connaître les différents organes, leur technologie et leur fonction,
- Connaître le fonctionnement des organes de service et dispositifs de sécurité,
- Interpréter la signification des différents pictogrammes et panneaux de signalisation,
- Identifier les principaux facteurs d'accidents lors de l'utilisation d'un chariot automoteur,
- Identifier les principaux risques rencontrés sur un trajet déterminé,
- Interpréter les informations données par la lecture de la plaque de charge et en déduire les conditions de stabilité frontale du chariot.

D'explicitier et de justifier les mesures de sécurité qu'il devra mettre en œuvre lors de l'utilisation du chariot :

Sécurité

- Connaître les dispositifs de sécurité pour le conducteur et leur fonction,
- Explicitier et justifier les interdictions relatives au transport et à l'élévation de personnes,
- Connaître les règles de circulation et les règles de conduite à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise,
- Identifier les différents paramètres (état du sol, charge, vitesse...) et leur influence sur la distance de freinage du chariot,
- Identifier les produits dangereux par leurs étiquettes et les risques liés à leur manutention,
- Connaître les vérifications et les opérations de maintenance de son ressort



PROGRAMME DE LA FORMATION / CONTENUS (Suite)

CONNAISSANCES PRATIQUES

CATEGORIE 1 - Chariots transpalettes à conducteur porté et préparateurs de commande au sol de levée < ou = à 1 mètre :

Vérifier l'adéquation du chariot à l'opération de manutention envisagée
 Effectuer les vérifications et les opérations nécessaires avant la prise de poste et en fin de poste,
 Circuler à vide, en charge, marche AV et marche AR, en virage et arrêter le chariot en position de sécurité,
 Prendre et déposer au sol une charge palettisée,
 Effectuer le chargement et le déchargement d'un camion ou d'une remorque par l'arrière à partir d'un quai (en particulier avec une charge limitant la visibilité),
 Repérer les anomalies et les difficultés rencontrées afin de les signaler à sa hiérarchie
 Effectuer les opérations de maintenance de son ressort

CATEGORIE 2 – Chariots tracteurs et à plateaux porteurs d'une capacité > à 6000kg

Vérifier l'adéquation du chariot à l'opération de manutention envisagée
 Effectuer les opérations de prise et de fin de poste
 Circuler en charge sur un plan incliné
 Signaler par écrit les difficultés et anomalies rencontrées

CATEGORIE 3 - Chariots élévateurs en porte à faux de capacité < ou = à 6.000 kg :

Vérifier l'adéquation du chariot à l'opération de manutention envisagée
 Effectuer les vérifications et les opérations nécessaires avant la prise de poste et en fin de poste,
 Circuler avec un chariot : à vide, en charge, marche AV et marche AR, en virage et arrêter le chariot en position de sécurité,
 Circuler et s'arrêter sur un plan incliné,
 Prendre et déposer au sol une charge,
 Effectuer un gerbage et un dégerbage en pile,
 Effectuer la mise en stock et le déstockage d'une charge à tous les niveaux d'un palettier jusqu'à une hauteur de 4 m,
 Assurer depuis le sol le chargement et le déchargement latéral d'un camion ou d'une remorque,
 Effectuer la prise, le transport et la dépose d'une charge longue ou volumineuse
 Repérer les anomalies et les difficultés rencontrées afin de les signaler à sa hiérarchie
 Effectuer les opérations de maintenance de son ressort.



PROGRAMME DE LA FORMATION / CONTENUS (Suite)

CONNAISSANCES PRATIQUES (suite)

CATEGORIE 4 - Chariots élévateurs en porte à faux de capacité > à 6.000 kg :

Vérifier l'adéquation du chariot à l'opération de manutention envisagée
Effectuer les vérifications et les opérations nécessaires avant la prise de poste et en fin de poste,
Circuler avec un chariot : à vide, en charge, marche AV et marche AR, en virage et arrêter le chariot en position de sécurité,
Prendre et déposer au sol une charge,
Effectuer un gerbage et un dégerbage en pile,
Assurer depuis le sol le chargement et le déchargement latéral d'un camion ou d'une remorque,
Effectuer la prise, le transport et la dépose d'une charge longue ou volumineuse
Repérer les anomalies et les difficultés rencontrées afin de les signaler à sa hiérarchie
Effectuer les opérations de maintenance de son ressort.

CATEGORIE 5 - Chariots élévateurs à mât rétractable :

Vérifier l'adéquation du chariot à l'opération de manutention envisagée
Effectuer les vérifications et les opérations nécessaires avant la prise de poste et en fin de poste,
Circuler avec un chariot : à vide, en charge, marche AV et marche AR, en virage et arrêter le chariot en position de sécurité,
Prendre et déposer au sol une charge,
Effectuer un gerbage et un dégerbage en pile,
Effectuer la mise en stock et le déstockage d'une charge à tous les niveaux d'un palettier jusqu'à une hauteur de 6 m,
Repérer les anomalies et les difficultés rencontrées afin de les signaler à sa hiérarchie
Effectuer les opérations de maintenance de son ressort.

CATEGORIE 6 - Conduite de chariots hors production : maintenance, entretien, livraison et transport :

Effectuer les vérifications et les opérations nécessaires avant et après les déplacements,
Circuler avec un chariot : à vide, en charge, marche AV et marche AR, en virage et arrêter le chariot en position de sécurité,
Circuler et s'arrêter sur un plan incliné,
Prendre et déposer au sol une charge,
Charger et décharger le chariot d'un engin de transport.